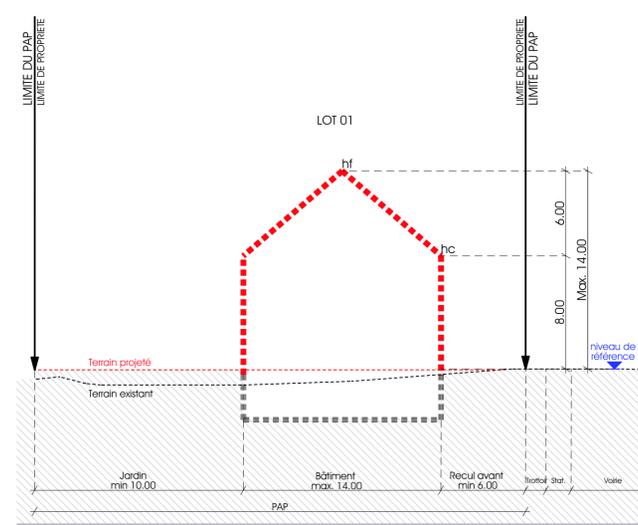
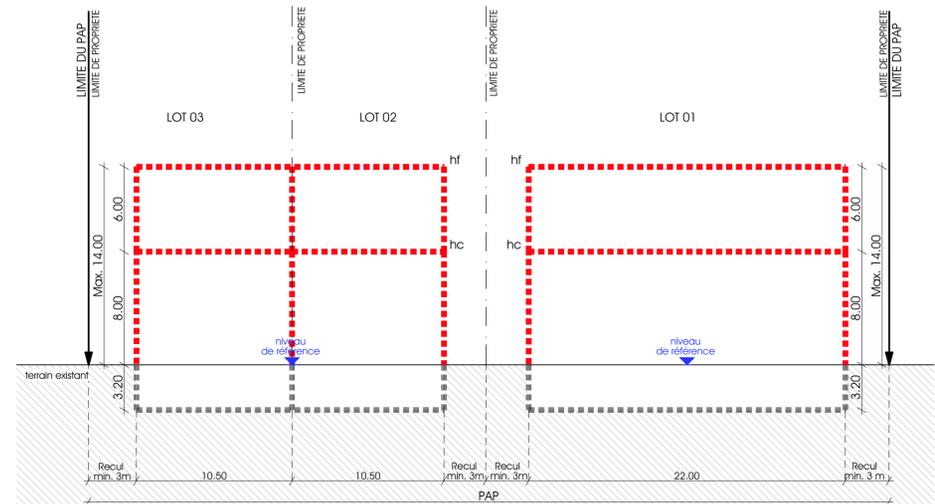


SITUATION EXISTANTE 1/1000



COUPE BB 1/250



COUPE AA 1/250

- Légende-Type du plan d'aménagement particulier**
- Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:
- |  |     |     |     |     |  |
|--|-----|-----|-----|-----|--|
| Surface d'emprise au sol (m <sup>2</sup> )     | min | max | min | max | Surface du lot / de l'îlot (m <sup>2</sup> ) |
| Surface du scellement au sol (m <sup>2</sup> ) | max | min | max | min | Type et nombre de logements                  |
| Type de toiture                                | max | min | max | min | Nombre de niveaux                            |
| Type, disposition et nombre des constructions  | max | min | max | min | Hauteur des constructions (m)                |
- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
- délimitation du PAP
  - délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau**
- terrain existant
  - terrain remodelé
- Nombre de niveaux**
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
  - +1, 2, ... R nombre d'étages en retrait
  - +1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
  - +1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol
- Hauteurs des constructions:**
- hc-x hauteur à la corniche de x m
  - ha-x hauteur à l'acrotère de x m
  - hf-x hauteur au faite de x m
- Types, dispositions et nombre des constructions:**
- oc construction en ordre contigu
  - onc construction en ordre non contigu
  - x-mi x maisons isolées
  - x-mj x maisons jumelées
  - x-mb x maisons en bande
  - x-u x logements de type unifamilial
  - x-b x logements de type bifamilial
  - x-c x logements de type collectif
- Formes de toiture**
- tp toiture plate
  - tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
  - Orientation du faite

LEGENDE TYPE

- Légende complémentaire**
- Lampadaire
  - Chambre de visite
  - numérotation parcelles

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Gabariets des immeubles (plan / coupes)**
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
  - limite de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
  - alignement obligatoire pour dépendances
  - limite de surfaces constructibles pour dépendances
  - limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines
  - limite de surfaces constructibles pour avant-corps
- Délimitation des lots / îlots**
- lot projeté
  - îlot projeté
  - terrains cédés au domaine public communal
- Degré de mixité des fonctions:**
- min x % pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
  - x % y % pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
  - x % pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction
- Espaces extérieurs privés et publics**
- Evp espace vert privé
  - Evp espace vert public
  - ADJ aire des jeux ouverte au public
  - espace extérieur pouvant être scellé
  - voie de circulation motorisée
  - espace pouvant être dédié au stationnement
  - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
  - voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Plantations et murets**
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
  - haie projetée / haie à conserver
  - muret projeté / muret à conserver
- Servitudes**
- servitude de type urbanistique
  - servitude écologique
  - servitude de passage
  - élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Infrastructures techniques**
- rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux pluviales
  - canalisation pour eaux usées
  - fossé ouvert pour eaux pluviales

LOT 1		9,80 ares	
/	311,0 m <sup>2</sup>	/	883,0 m <sup>2</sup>
421,0 m <sup>2</sup>	I-mj	I-u	I-u
I2	hc=8,00; hf=14,00	II	IS+II+1C

LOT 2		4,80 ares	
/	151,0 m <sup>2</sup>	/	435,0 m <sup>2</sup>
224,0 m <sup>2</sup>	I-mj	I-u	I-b
I2	hc=8,00; hf=14,00	II	IS+II+1C

LOT 3		4,80 ares	
/	152,0 m <sup>2</sup>	/	438,0 m <sup>2</sup>
225,0 m <sup>2</sup>	I-mj	I-u	I-b
I2	hc=8,00; hf=14,00	II	IS+II+1C

CALCULS DU DEGRE DU SOL

- Remarques:**
- Tous les éléments dessinés dans cette partie graphique qui ne sont pas référencés dans la légende sont donnés à titre indicatif.
  - Les surfaces reprises au niveau du présent plan se basent sur le mesurage cadastral suivant n° projet 189036 de Best G.O. s.à r.l. du 16/04/2018 et sur le levé topographique suivant plan n°180030-18/01 de Best-Topo du 14/03/2018 (géomètre officiel).
  - Les surfaces définitives des lots constructibles seront déterminées par un mesurage cadastral après l'exécution des travaux d'infrastructures.

Maître de l'ouvrage:	M. et Mme Mousel-Lafleur, Mme Mousel-Reuter et M. Paul Mousel	code interne:	SG
Objet:	Modification ponctuelle du PAP "Im Grund" Sandweiler	responsable projet:	Sylvie Gaspard
	Plan d'aménagement particulier Situation existante Légende PAP/ Légende complémentaire Coupes AA et BB Calculs du degré du sol	dessiné par:	AS-SS
		échelle:	1:250 1:1000
		date première issue:	31/05/2018
		date dernière mise à jour:	31/05/2018
		plan numéro:	17-02-01
			PAP

ar co company ARCO - Architecture Company  
3, rue des 3 Glans  
L-1629 Luxembourg  
tél: 421770, fax: 421773  
arco@arco.lu www.arco.lu

Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur